FORMATION MAC ACTEUR PRAP 2S

Public : Tout public salarié du secteur Sanitaire et Médico-Social

Pré-requis : Être titulaire du certificat PRAP 2S délivré par une entité habilité

Durée : 14 heures

Nombre de stagiaires : 4 à 10 personnes par session

Session : dans vos locaux

Contact : ☎ 02 48 52 04 50

contact@ficducentre.fr

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap / Pour toute autre forme de handicap, nous contacter

Programme MAC ACTEUR PRAP 2S

Déroulement de la formation suivant le référentiel établi par l'INRS

Information spécifique

Le certificat PRAP 2S est valable 24 mois, l'acteur PRAP 2S doit suivre une session de MAC PRAP 2S (Maintien et Actualisation des Compétences) pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.
Dans le cas où ce maintien et actualisation des compétences ferait défaut, l'acteur PRAP 2S perd sa certification. La validation d'une session de MAC lui permettra de recouvrer sa certification d'acteur PRAP 2S et une nouvelle carte lui sera délivrée. En cas de changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation de formation est nécessaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

• Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
• Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
• Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.

PROGRAMME DE FORMATION

• Point sur ce qui a été fait (ou non) depuis la dernière formation PRAP 2S (Formation Initiale ou MAC),
• Révision des acquis (compétences et connaissances),
• Révision des principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
• Accompagnement à la Mobilité (ALM)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

• Retour d'éxpérience des stagiaires - Temps d'échange entre le formateur et les stagiaires
• Exposé / débat, travaux en groupe et/ou sous-groupes, apprentissage et mobilisation de personne
• Ordinateur + vidéoprojecteur
• Paper Board
• Lit médicalisé (1 pour 5 stagiaires)
• Fauteuil roulant avec accoudoirs amovibles, Fauteuil
• Lève-personne, Verticalisateur
• Rail de transfert (si existant dans l'établissement)
• Drap de glisse, Planche de transfert, Disque tournant
• Canne antibrachiale, canne tripode
• Déambulateur

ÉVALUATION DES STAGIAIRES :
- Evaluation formative par mise en pratique tout au long de la formation

EXAMEN :
- Evaluation certificative N°1 selon la grille d'observation et d'ananlyse d'une situation de travail - acteur PRAP 2S, document INRS - V4-09/2021
- Evaluation certificative N°2 selon la grille ALM acteur PRAP 2S - document INRS - V2-12/03/2021
- Délivrance d'une carte d'Acteur PRAP 2S suite la réussite des 2 épreuves certifiatives
- Délivrance d'une attestation de fin de formation pour chaque stagiaire

ENCADREMENT

• **Formateur certifié par l'INRS, à jour de sa certification**